

**Bureau du 6 mai 2002**

**Décision n° B-2002-0555**

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Autorisation de dépôt d'une demande de permis de construire en surplomb par la SCI Berthet Loucheur sur une partie d'une parcelle de terrain communautaire située 40, rue Sergent Michel Berthet**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 26 avril 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre d'un emplacement réservé de voirie, aujourd'hui supprimé par le plan d'occupation des sols, approuvé le 26 février 2001, la Communauté urbaine a acquis par acte notarié en date du 8 octobre 1996, une parcelle de terrain d'une superficie de 304 mètres carrés, située 40, rue Sergent Michel Berthet à Lyon 9° et cadastrée sous le numéro 64 de la section BV.

Dans le cadre d'un projet de construction d'un programme de bureaux, la SCI Berthet Loucheur a fait connaître son intention d'acquérir une partie de la parcelle BV64, nécessaire à l'alignement du front bâti du projet de construction. Il s'agit d'un terrain nu, d'une superficie d'environ 33 mètres carrés, contigu à la parcelle BV 65 sur laquelle doit être réalisé le projet.

Dans l'attente du règlement des modalités juridiques et financières de cette cession, il convient d'autoriser, d'ores et déjà, la SCI Berthet Loucheur à déposer une demande de permis de construire en surplomb de cette parcelle de terrain nu d'environ 33 mètres carrés, à détacher d'une parcelle de plus grande étendue, cadastrée BV 64.

Cette construction en surplomb sera réalisée à partir du 2° étage de l'immeuble à construire et représentera une surface hors œuvre nette (SHON) d'environ 100 mètres carrés ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'acte notarié en date du 8 octobre 1996 ;

Vu la délibération du Conseil en date du 26 février 2001 et celle n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**Autorise** la SCI Berthet Loucheur à déposer une demande de permis de construire en surplomb d'une partie de la parcelle située 40, rue Sergent Michel Berthet en vue de la réalisation d'un programme de bureaux.

Cette autorisation ne permet pas à cette société d'entamer de quelconques travaux de construction en surplomb de ladite parcelle.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,